Quand lâ€™ambassade rwandaise dicte lâ€™agenda des dÃ©putÃ©s belges

Le Soir,Â 4/12/2024 La cÃ©rÃ©monie dâ€™hommage aux victimes des gÃ©nocides reconnus par la Belgique, prÃ©vue ce vendredi Ã la Chambre, a Ã©tÃ© annulÃ©e sous la pression de lâ€™ambassade du Rwanda, avant dâ€™Ãªtre finalement reprogrammÃ©e fin janvier. La presse a largement eu lâ€™occasion de lâ€™Ã©voquer, au printempsÂ : cette annÃ©e marque 30eÂ anniversaire du gÃ©nocide rwandais. Quoi de plus normal, donc, de faire du sinistre Ã©vÃ©nement le cÅ“ur de la cÃ©rÃ©monie commÃ©morative annuelle de la Chambre en hommage aux gÃ©nocidesÂ ? Oui, mais non.

ConformÃ©ment Ã une rÃ©solution adoptÃ©e en 2020, tous les ans, le vendredi le plus proche du 9 dÃ©cembre, les dÃ©putÃ rendent hommage aux cinq gÃ©nocides reconnus par lâ€™Etat belge, en lâ€™occurrence le gÃ©nocide armÃ©nien, la Shoah, gÃ©nocide cambodgien, le massacre de Srebrenica et le gÃ©nocide des Tutsis du Rwanda. Avec la prÃ©sence, comme veut le protocole, de reprÃ©sentants des communautÃ©s concernÃ©es, dâ€™un membre du gouvernement, mais aussi du clergÃ©, Â«Â passeurs de mÃ©moireÂ Â» (survivants ou descendants), dâ€™experts et de jeunes issus de diffÃ©rentes Ã©coles. Parmi intervenants de cet Ã©vÃ©nement plus centrÃ© sur le Rwanda figuraient notamment deux journalistesÂ : Colette Braeckman, journaliste duÂ Soir, qui comptait souligner le devoir de vigilance face aux signes avant-coureurs du gÃ©nocide et rappeler les responsabilitÃ©s de la Belgique, et Katrien Vanderschoot, de la VRT, qui avait prÃ©vu de sâ€™interroger sur la maniÃ¨re de rompre le cycle de la violence dans la rÃ©gion des Grands Lacs. Mais une semaine avant le jour J, surpriseÂ : les participants reÃ§oivent un avis dâ€™annulation. Sans explication. Petit pas de cÃ´tÃ© Â«Â Je suis tombÃ© de ma chaise, sam quand des associations mâ€™ont appelÃ© pour me dire quâ€™on les avait informÃ©es de lâ€™annulation de lâ€™Ã©vÃ©nem dÃ©putÃ© Michel De Maegd (MR), qui est Ã lâ€™origine de la rÃ©solution. Selon nos informations, la dÃ©cision a Ã©tÃ© prise niveau de la prÃ©sidence de la Chambre, officiellement pour une question dâ€™organisation. Mais Peter De Roover (N-VA) a en rÃ©alitÃ© agi sous la pression de lâ€™ambassade du Rwanda, qui contestait la participation de la journaliste Katrien Vanderschoot, en raison dâ€™Ã©crits passÃ©s. Lâ€™ambassade menaÃ§ant non seulement de bouder lâ€™Ã©vÃ©nement, n dâ€™embarquer avec elle les rescapÃ©s invitÃ©s, via une associationâ€¦ proche de lâ€™ambassade. InterpellÃ© par Ecolo en des prÃ©sidents, sur cette annulation sans explications, Peter De Roover aurait confirmÃ© les motifs diplomatiques. Une personne prÃ©sente rapporte un certain malaise. Il faut dire que dâ€™aucuns pourraient interprÃ©ter la sÃ©quence comme un Ã©cartement par la Chambre, sous influence dâ€™une puissance Ã©trangÃ¨re, dâ€™une journaliste reconnue pour son experti Fort heureusement, on ne parle plus dâ€™annulation, mais de report. Sur proposition de Michel De Maegd, rencontrÃ© en dÃ©but de semaine par le prÃ©sident de la Chambre, la cÃ©rÃ©monie aura donc bien lieu le 24 janvier, Ã«Â avec les mÃªmes invitÃ©sÂ Â», prÃ©cise le libÃ©ralÂ : pas question de restreindre la libertÃ© de parole des journalistes ou de laisser une puissan Ã©trangÃ¨re dicter lâ€™agenda. Pour autant, il y aura bien un petit pas de cÃ´tÃ©Â : le Rwanda ne sera plus au centre de lâ€™Ã©vÃ©nement qui sera dÃ©diÃ© aux victimes des cinq gÃ©nocides. Ce qui permet, dans ce contexte, de se passer de la prÃ©sence de reprÃ©sentants rwandais si ceux-ci venaient Ã maintenir leur opposition.